



Covid-19

Ayons une attitude responsable

Restons chez nous et appliquons les consignes données par le gouvernement. La rédaction

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 28 AVRIL 2020

594

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Boubou Cissé

Un an sans résultat



La délinquance financière : La lutte implacable de l'OCLEI



Une élève officier de police accouche : Une cohorte d'innocents sanctionnée

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Ramadan 2020

A l'occasion du mois béni de ramadan 2020,

la rédaction de votre quotidien préféré Malikilé
vous souhaite un bon ramadan.

Puisse Dieu nous protéger et benir le Mali.

Malikilé vous remercie pour votre fidélité.



| | | |
|------------------------------|--|-------------|
| Une | Boubou Cissé : Un an sans résultat | P.4 |
| Brèves | Affaire de la fille ayant accouché en pleine formation : Le Directeur Général de la Police frappe fort ! | P.12 |
| | Attaque dans le centre : On dénombre plus d'une dizaine de morts près de Bandiagara | P.12 |
| | Annoncé pour un retrait progressif de leurs effectifs : Les armées américaine et britannique restent au Sahel | P.13 |
| | Victoire de l'Adema à Gao : L'honorable Assarid Ag Imbarcaouane enterre le RPM | P.13 |
| | FAMA : Un nouveau centre pour lutter contre les EEI | P.13 |
| | Début du mois de ramadan : Gao suffoque déjà ! | P.14 |
| | Magnabougou : Un homme âgé de 34 ans viole une fillette de 3 ans | P.14 |
| Actualité | La délinquance financière : La lutte implacable de l'OCLEI | P.16 |
| | Pour viol et avortement : Un directeur d'école et un Docteur mis au gnouf par les limiers du Commissaire Principal Marie Jeanne SANGARÉ | P.17 |
| | Une élève officier de police accouche : Une cohorte d'innocents sanctionnée | P.18 |
| | Covid-19 et fermeture des écoles : La situation inquiétante des enseignants du privé | P.20 |
| | Commissariat du 7ème arrondissement de Bamako : Un voleur mis aux arrêts | P.21 |
| Politique | Législatives 2020 : Quel portrait-robot pour le futur détenteur du perchoir ? | P.22 |
| | Enterrement du général Niamé Keïta : IBK était absent, mais dieu était présent | P.23 |
| Culture & société | Mariage à distance : La clé du succès dépend de la patience ! | P.25 |
| International | Burundi : La campagne électorale pour le triple scrutin démarre | P.26 |
| | Me WADE aux Sénégalais : « Certains d'entre nous sont menacés de ne pas être parmi nous au prochain ramadan » | P.27 |
| | Côte d'Ivoire : Les avocats de Soro demandent le report de l'audience du 28 avril | P.28 |
| Sport | Cheick Diallo, coordinateur général du Stade Malien de Bamako : "Ma mission est de gérer le club jusqu'à l'élection d'un nouveau bureau, mais aussi de rassembler les uns et les autres" | P.29 |
| | PSG : L'ex-agent de Neymar fait des révélations fracassante sur l'avenir du brésilien | P.30 |

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

P.13



P.20



P.22





Boubou Cissé : Un an sans résultat

Il y a un an que Boubou Cissé, alors ministre des Finances, a été nommé, à la surprise générale, Premier ministre du Gouvernement. Depuis un an, le jeune Premier ministre n'a toujours pas présenté sa Déclaration de Politique générale devant l'Assemblée nationale. Pendant ces 365 jours de pouvoir, Boubou Cissé s'est heurté aux revendications des Syndicats d'enseignants signataires du 15 octobre 2016 qui sont quasiment en grève illimitée et ont paralysé l'école malienne, particulièrement dans le secteur public. Le Premier ministre a dû faire face à la fronde sociale à travers des actions de blocus du trafic routier dans les Régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Tombouctou et Gao. Au plan sécuritaire malgré quelques victoires sur l'ennemi, les terroristes se sont manifestés dans des zones jusque-là épargnées comme la Région de Kayes et continuent d'infliger de lourdes pertes aux Forces armées maliennes et de sécurité. A ces problèmes et difficultés est venue s'ajouter la pandémie du Coronavirus dont l'évolution épidémiologique s'étend à la quasi-totalité des Régions administratives du pays. Autant de crises qui ont mis à rude

épreuve Boubou Cissé qui bénéficie toutefois de la confiance du Président de la République. Le 22 avril 2019, Boubou Cissé est nommé Premier ministre par Ibrahim Boubacar Kéita, en remplacement de Soumeylou Boubèye Maïga contraint à la démission par la rue et une fronde à l'Assemblée nationale qui le menaçait d'une motion de censure. Certes le nom de Boubou Cissé circulait dans les milieux bien informés mais ce fut une surprise pour les Maliens à cause de la jeunesse du nouveau patron de la Primature, son inexpérience politique, sa méconnaissance du Mali profonde et l'absence de coloration politique autre que ses liens avec la famille présidentielle. Cependant le nouveau Premier ministre a pu bénéficier de la sympathie a priori de ses compatriotes, à l'exception de la communauté dogon de la Région de Mopti qui voyait d'un mauvais œil l'arrivée d'un Peul à la tête du Gouvernement. En effet, il y a un an, la tension était vive entre les deux communautés avec très souvent, de part et d'autre, des attaques meurtrières contre les populations civiles. La nomination des membres du Gouvernement, le 05 mai 2019, a pu inquiéter les

membres de la communauté dogon car sur les 38 ministres, 16 étaient des Peuls. En vérité d'ailleurs, il s'agissait d'un gouvernement IBK. Si la tension entre les deux communautés a pu baisser, elle demeure toujours une réalité et peut rebondir à tout moment.

Au plan politique, le Chef de File de l'Opposition, Soumaïla Cissé, à la tête du Front pour la Sauvegarde de la Démocratie, était à couteaux tirés avec IBK dont la réélection en 2018 a été largement contestée par l'Opposition politique qui la jugeait irrégulière et frauduleuse. Cette fronde sera affaiblie cependant par l'entrée au Gouvernement de quelques ténors dont Housseïni Amion Guindo, Oumar Hamadou Dicko et surtout celui qui était jusqu'alors le pourfendeur attitré du régime d'IBK, Tiébilé Dramé, nommé ministre des Affaires étrangères. Le Président du Parti pour la renaissance nationale (PARENA) se révélera comme un élément essentiel dans la gestion de la crise sociale notamment avec le bouillonnant imam Mahamoud Dicko qui avait failli réussir à soulever tous ses partisans et des milliers d'autres Maliens pour faire partir IBK. Par ailleurs Tiébilé Dramé sera dépêché à



Paris pour désamorcer une éventuelle crise diplomatique entre le Mali et la France, à la suite d'une déclaration de l'Ambassadeur malien accrédité à Paris laquelle mettait en doute la moralité de certains éléments de la force française au Mali. Bien qu'il se définisse toujours comme un opposant (ce qui est difficile à concevoir et surtout à appliquer), Tiébilé Dramé est devenu un adjutant à IBK et au Gouvernement de Boubou Cissé.

Au plan sécuritaire, les Forces armées et de sécurité maliennes ont glané çà et là quelques victoires sur l'ennemi mais les pertes dans leurs rangs demeurent élevées. Les attaques et autres embuscades perpétrées par les terroristes font toujours de nombreuses victimes dans les rangs des FAMA. Ce fut le cas lors de l'attaque des camps militaires de Sokolo et de Tarkint causant la mort d'une cinquantaine de militaires maliens. Le plus inquiétant cependant est l'extension des attaques sur des zones non encore touchées du territoire national, notamment la Région de Kayes à l'ouest du pays, dans les Cercles de Diéma et Kita. Il s'agit là d'un dangereux précédent car désormais seul le District de Bamako échappe aux attaques terroristes depuis que 20 novembre 2015, un commando de deux terroristes avait attaqué l'Hôtel Radisson Blu, en pleine capitale, et fait 22 morts. L'armée malienne quoique ragaillardie par des succès importants sur les terroristes

aura du mal à faire un maillage total du territoire national face à un ennemi très mobile circulant à motos dans des zones difficiles à contrôler. Au total et sur une année Boubou Cissé aura enregistré plus de morts que n'importe quel autre Premier ministre.

Le front social n'est pas demeuré en reste au cours de cette première année de Boubou Cissé à la Primature. Au contraire. A la grève quasi illimitée des enseignants signataires du 15 octobre 2016 sont venues s'ajouter des actions coup de poing de la jeunesse malienne. En effet, malgré l'effort fourni par le Gouvernement pour

satisfaire les enseignants grévistes, le Gouvernement n'a pas réussi à faire ramener ceux-ci en classe, à cause d'un point de revendication d'une augmentation de 20% des salaires sur lequel achoppent les négociations. Si la grève des enseignants met en danger l'année scolaire 2019-2020, celle-ci est cependant légale car c'est un décret présidentiel adopté par l'Assemblée nationale du Mali qui octroie cette augmentation dont ont d'ailleurs bénéficié tous les autres fonctionnaires et les travailleurs du secteur privé. A deux mois de la fin officielle des cours, aucune voie de sortie de crise n'est ou-





verte. Boubou Cissé mettra-t-il au passif de son bilan la seconde année blanche du Mali après celle imputable à son mentor du temps où il était Premier Ministre ?

C'est également le non-respect des engagements pris par le Gouvernement qui a conduit une partie de la jeunesse malienne à entreprendre des actions vigoureuses contre les autorités maliennes. Ces actions se sont manifestées par le bocage de routes nationales comme celles de Kayes, de Tombouctou, de Gao et de Bougouni. Ces actions qui ont eu des conséquences très graves sur la circulation des hommes et des biens ont poussé le Gouvernement à prendre des engagements dont on se demande comment il pourrait les honorer à court ou moyen terme. Cependant la plus grave menace pour Boubou Cissé et pour IBK est venue de l'imam Mahmoud Dicko qui a fait trembler le pouvoir en poussant ses partisans à descendre dans les rues pour prendre le pouvoir. Il aura fallu l'intervention d'un autre chef religieux, le Chérif de Nioro, pour calmer les ardeurs de Mahmoud Dicko dont l'action aurait pu provoquer un bain de sang.

Comme si tout cela ne suffisait pas, Boubou Cissé doit gérer la pandémie du Covid-19 qui a atteint le Mali le 25 mars 2020 et vient compromettre tous les efforts du Gouvernement à cause de ses effets collatéraux. En effet, le Président IBK a dû prendre des mesures au plan financier pour soutenir les millions de Maliens vivant déjà dans la précarité. Avec un budget d'Etat d'un peu plus de 2000 milliards de FCFA, le Président de la République a annoncé à la télévision nationale le déblocage de 500 mil-

liards de FCFA pour pallier l'immense manque à gagner tant des opérateurs économiques que de la population qui souffrent déjà des conséquences du couvre-feu et de la fermeture des commerces dès 16 heures. Ces efforts quoique énormes pour un pays pauvre comme le Mali, sont loin de suffire pour contrer les manques à gagner et soulager les populations. Le Covid-19 qui est en train de s'étendre au reste du pays, pourrait se révéler plus dévastateur que le terrorisme quand le nombre des cas positifs se chiffrera par milliers. C'est à l'heure actuelle le plus grand défi auquel fait face le Premier ministre Boubou Cissé.

Boubou Cissé a la réputation d'être un bon gestionnaire. On ne lui connaît pas d'excès et il est plutôt du genre discret. Cependant, comme son prédécesseur, il n'a pas encore réussi à assainir les finances maliennes qui souffrent toujours

de malversations de toutes sortes. Et cela lui est personnellement et directement imputable en raison de sa double casquette de ministre des Finances et de Premier ministre pouvant tout décider et tout arbitrer. Malgré les coupes budgétaires drastiques, la situation financière du Mali est toujours critique comme l'attestent les retards dans le paiement régulier des salaires et des pensions de retraite. Pourtant le Premier est en même temps le ministre de l'Economie et des Finances. En gardant son portefeuille des Finances, Boubou Cissé a voulu assainir un secteur qui est le talon d'Achille du pouvoir d'IBK. En gardant par devers soi les fonds destinés à la lutte contre le Covid-19, Boubou Cissé voudrait-il éviter que les prédateurs ne fassent main basse sur les ressources de l'Etat comme ce fut le cas du fonds de lutte contre le paludisme du temps d'Amadou Toumani Touré, ATT ou au contraire s'en approprier la plus grande part comme l'en accuse déjà des membres de son équipe. Déjà des voix s'élèvent pour demander des comptes sur les fameux 20 millions de masques. Il ne reste plus à Boubou Cissé que sa Déclaration de Politique Générale (DPG) que les Maliens attendent depuis un an et qui ne pourra certainement avoir lieu qu'après l'installation de la nouvelle Assemblée nationale prévue au début du mois de mai 2020. Doit mieux faire est sans doute ce que les enseignants diraient de cette année d'exercice du pouvoir par Boubou Cissé à qui les juges accorderaient des circonstances atténuantes ou aggravantes en raison du blanc-seing dont il dispose.

■ DIALA THIÉNY KONATÉ



Bennchico Savadogo

Respectons les gestes barrières pour nous protéger et protéger les autres. Le covid19 n'est pas de l'amusement comme le pense beaucoup de gens.



Oumar Niaré

Se nourrir de la misère

Est arrivée l'heure de la misère, de la grande misère qui est devenue le baromètre de la capacité de soumission de l'homme. Cette misère morale et intellectuelle qui conditionne celle économique. Elle consiste à nous entretenir dans un système de domination intellectuelle. Jadis, importée, elle s'est domestiquée. Les grandes bouches et des grandes souches crurent dominer l'Afrique des valeurs morales. Elles n'interviennent plus directement, elles se servent de nos mains pour nous lier, elles fustigent nos valeurs pour nous imposer les leurs, elles nous piétinent malgré les grands discours qu'elles tiennent au nom de l'humanité. Nos faiblesses sont vilipendées pour que l'on nous accordâmes des aumônes. La veulerie de nos Etats est le terreau d'énergie des leurs. Nos forêts s'étiolent, nos sous-sols s'affaissent, nos Etats brûlent. Notre pétrole brûle sous les feux des civilisés et démocrates et les Afriques n'eussent aucun sentiment même d'émotion.

Le ton congénital et paternaliste ne choque plus. L'émotion n'est plus nègre, la raison a quitté nos périmètres habituels pour habiter sur ses terres inviolées. Ses terres immaculées, propices à toutes les cultures. Elles se soucient de nous dans les discours pour ensuite nous injecter des doses létales. Elles nous montrent comme des dépotoirs pour ensuite fouiner dans nos tas d'ordures. Elles nous accusent d'immaturation et souvent de sénilité pour se presser de signer avec nous des conventions.

Que n'avons-nous pas compris ?

La fierté juvénile de l'autre lui conduisit à nous convoquer et nous y avons répondu présents après avoir tenu en silence les nôtres. Ils meurent et ils nous paient des cercueils. Les aides publiques nous viennent même au moment où la récession bat son plein. Elles imposent l'austérité pour certains et l'élasticité pour d'autres.

Master Ti

Situation grave à l'hôpital du Mali : Disparition du corps d'un malade décédé du COVID19.

Le Mali ne finit pas de s'illustrer de façon inquiétante dans la gestion des cas de malades. Loin de toute la supercherie que le gouvernement tente de voiler, l'hôpital du Mali n'est pas en marge de ce feuilleton tragique qu'est le Coronavirus.

A Djelibougou, en commune l du district de Bamako, deux (2) cas de COVID19 avaient été testés positifs avant d'être conduits au centre de prise en charge à l'hôpital du Mali. Deux hommes ,deux amis dans la même rue qui auraient fait 13 jours sous traitement. Mais le 2e cas (le patient B) est malheureusement décédé ce Dimanche 25 Avril



tôt le matin.

Avant qu' il ne soit testé positif ,il était sous traitement de paludisme. C'est à la suite de ce traitement qu'une équipe (des médecins) est venue le chercher à bord d'une ambulance. Son domicile aurait été pulvérisé pour la circonstance avant d'inviter sa famille et des personnes contacts à un confinement.

Mais la légèreté et la négligence continuent des règles de gestion dans beaucoup de secteurs. La prise en charge des malades a été toujours été faite de façon banale. Il a été enterré précisément à Hamdallaye par ceux qui l'ont pris par erreur ce même dimanche à 10heures.

Il est à indiquer que la victime est le seul homme de ses parents, marié et père de 3 enfants. Que dire à ses enfants le jour où ils voudront se recueillir sur la tombe de leur père?

Le comble est que la dépouille de cette personne décédée n'a pas été retrouvée par ses proches. A la morgue, selon des informations reçues, le corps en question aurait été donné par inadvertance à d'autres personnes. Quelle maladresse et que tragédie?

« A chaque joueur suffit sa peine » a-t-on coutume de dire. Pourquoi les autorités ne s'occupent-elles pas de l'enterrement des personnes décédées du COVID19 avec leurs parents afin de limiter les risques de propagation ?

Les larmes et les alertes sont données par l'entourage immédiat d'un mort qui pourrait être source de contamination : « Ce qui est sûr, on peut ne pas croire mais ce cas ci est un vécu et les autorités seront tenues responsables si jamais un autre cas venait à se confirmer dans cette rue, "Ma rue " » s'exclame et prévient Ibrahim Ben, un voisin du défunt.

Cette nouvelle tragique, faite de faute professionnelle et d'inattention caractérisée pourrait être portée devant les tribunaux car des avocats remarquables n'attendent que l'aval de la famille du défunt.

#Figaro_du_Mali



AFD - Agence Française de Développement

Le #Vietnam, avec ses 96 millions d'habitants et malgré sa proximité avec la Chine, se place aujourd'hui comme un exemple de bonne gestion de la crise du #Covid19 : le pays compte seulement 268 cas, 214 guérisons et aucun décès au 21 avril 2020.



La clé du succès se trouve dans l'anticipation dont a fait preuve le gouvernement et dans les mesures de prévention mises en œuvre.
#santé #innovationpartagée



Bennchico Savadogo

Comportement que tu as adopté durant ce mois, j'espère que ça va continuer même après le Ramadan



La Croix Africa

Le ministre sud africain de la police a présenté des excuses aux musulmans après la diffusion sur les réseaux sociaux d'une vidéo mettant en scène des musulmans arrêtés pour violation des règles de confinement et des policiers.



Touré Abdoul Karim

Au moment où l'épidémie commençait ses ravages en Europe, les statistiques ont prononcé le sort terrible de L'Afrique, L'OMS en-tête. Quelques temps après, il s'agissait de l'effondrement des économies africaines. Aujourd'hui avec le covid19, les dégâts concernent le cas du paludisme en Afrique. Si, on examine le premier cas qui concerne le covid19 ,aucun plan de riposte sérieux n a été entrepris concrètement par aucun de nos États.

Le second aspect qui concerne nos économies, c'est un cas à part entière. Ce sont des économies de comptoir qui servent la corruption, les marchés noirs, et le pillage des matières en échange des dettes.



Pour le cas du paludisme, ces organismes qui sonnent l'alarme n'ont jamais affirmé une volonté réelle d'aider l'Afrique à l'éradiquer.

L'Afrique pense toujours qu'elle va être aidé par l'étranger au point de rejeter toutes les pratiques qui l'ont aidé à traverser des siècles. Aujourd'hui tous les spécialistes de L'OMS placés en satellites sur le continent africain sont en œuvre sur l'artemisia pour découvrir une plante qui a toujours été disponible. Ce sont ces mêmes spécialistes africains qui tuent la recherche au niveau local. Ils sont financés pour mener des recherches par les organismes de l'industrie pharmaceutique. Or, l'industrie pharmaceutique ne s'implique que dans les recherches qui remportent des chiffres et non des vies. Ainsi, nos fantômes conditionnés quoique se croyant au top demeurent toujours à l'attente des procédés.

Un Etat sérieux ne prend pas seulement des mesures, mais engage des actions en quête de solutions. Les nôtres sont confinés...

Touré Abdoul Karim



Mamoutou Tangara

Bonne fête de l'indépendance au peuple togolais



Jeune Afrique

Ils étaient amis depuis trente ans mais, le 18 mars, Marcel Amon-Tanoh a choisi de rompre avec Alassane Ouattara et de démissionner de son poste de ministre des Affaires étrangères. Déçu par le RHDP, il se rêve à son tour un destin présidentiel.



EUCAP Sahel Mali



EUCAP AU COTE DES FORCES DE SECURITE INTERIEURES MALIENNES

Depuis le début de son mandat, EUCAP Sahel Mali appui les ministères et les forces en charge de la sécurité intérieure: conseil en matière de rédaction des lois, décrets et réglementations, des stratégies et des plans d'action, en particulier en matière de modernisation de la gestion des ressources humaines.

En 2019, 3.600 gendarmes, policiers et gardes ont bénéficié de formations individuelles ou collectives délivrées ou appuyées par EUCAP : police de proximité, renseignement, direction d'enquête judiciaire, gestion de scène de crime, filature, missions prévôtales, gestion logistique, intervention professionnelle, commandement opérationnel, maintien de l'ordre, préparation au déploiement au Centre... Avec une nouveauté : l'accent sur la formation des formateurs maliens. Aujourd'hui, ces derniers assurent ainsi près de la moitié de ces formations, les experts européens se positionnant uniquement en appui. En 2020, EUCAP continue d'appuyer la réforme du secteur de la sécurité, notamment en matière de la gestion des ressources humaines de développement des capacités de gestion logistique, idéalement par le soutien à la création et à la mise en œuvre de bases de données.

Bamako Niarela

Affaire ministère de la Défense contre Cheicknè Sylla, alias « Colonel » : Le visa du contrôle financier imité sur deux contrats La BCS, complice de faux en écritures



Bbkinfo à Regards Croisés

COMMISSARIAT DE POLICE DU 12E ARRONDISSEMENT DE BAMAKO .

DEUX INDIVIDUS SUSPECTS DE TRAFIC DE STUPÉFIANTS INTERPELLÉS PAR LES HOMMES DU COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE HAMADOU AG ELMEDI

Dans le souci constant de protéger, les personnes et leurs biens, dans la Commune 1 du district de Bamako, le Commissaire Divisionnaire Hamadou Ag ELMEDI, en charge du 12e Arrondissement et ses hommes ont interpellé, le dimanche 19 avril 2020 deux individus suspects de trafic de stupéfiants et plusieurs produits prohibés, dans un kiosque à Fadjiouila, dans la Commune 1 du district de Bamako. « Ce jour 19 avril 2020, vers 19 heures, une équipe de notre Brigade de Recherche, a saisi une importante quantité des stupéfiants et plusieurs produits prohibés, dans un Kiosque à Fadjiouila, tout en interpellant deux individus suspects. Il ont été déférés devant, le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de la Commune I du District de Bamako» a expliqué le Commissaire Divisionnaire Hamadou Ag ELMEDI. Les enquêtes sont en cours pour pouvoir traquer les éventuels complices. Bravo au Commissaire Di-



visionnaire et ses hommes du 12e arrondissement de Bamako #policenationale_ml

Gouvernement du Mali



Attention au danger des réseaux sociaux : la traduction d'un vocal criminel circule sur les réseaux sociaux

Une traduction d'un audio circule sur les réseaux sociaux. Cette traduction indique que des individus habillés en tenues militaires sillonnent la zone située entre Douentza et Konna pour tuer des peuhls. Ce ne sont pas des militaires ni des membres de l'administration donc pour se protéger, les peuhls ne doivent pas hésiter à les tuer. Ils sont généralement en motos et quelques-uns en véhicules avec une tête de bœuf sur le capot. La tête de bœuf signifie que les peuhls et les vaches sont pareils et qu'il faut les tuer. Ce groupe se fait appeler KAMA.

Le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants invite la communauté nationale et internationale à la vigilance face cette situation de perfidie.

Le ministre appelle les FAMA à ne pas se laisser distraire dans leurs missions de traquer et neutraliser tous les auteurs de crimes de quelle que nature que ce soit. Il remercie les populations et les encourage à continuer d'apporter leur soutien indéfectible aux FAMA.



PINAL



Le professeur japonais de physiologie ou médecine, le professeur Dr Tasuku Honjo, a fait sensation aujourd'hui devant les médias en disant que le virus corona n'est pas naturel. s'il est naturel, il n'aura pas affecté le monde entier comme ça. Parce que, selon la nature, la température est différente selon les pays. s'il était naturel, il n'aurait affecté que les pays ayant la même température que la Chine. au lieu de cela, il se propage dans un pays comme la Suisse, de la même manière qu'il se propage dans les zones désertiques. alors que s'il était naturel, il se serait propagé dans des endroits froids, mais serait mort dans des endroits chauds. J'ai fait 40 ans de recherche sur les animaux et les virus. Ce n'est pas naturel. Il est fabriqué et le virus est complètement artificiel. Je travaille depuis 4 ans dans le laboratoire wuhan de Chine. Je connais bien tout le personnel de ce laboratoire. Je les

ai tous appelés, après l'accident de Corona. mais, tous leurs téléphones sont morts depuis 3 mois. Il est maintenant entendu que tous ces techniciens de laboratoire sont morts.

Sur la base de toutes mes connaissances et recherches jusqu'à ce jour, je peux dire cela avec 100% de confiance que Corona n'est pas naturel. Elle n'est pas venue de chauves-souris. La Chine l'a fabriqué. si ce que je dis aujourd'hui se révèle faux maintenant ou même après ma mort, le gouvernement peut retirer mon prix Nobel. mais la Chine ment et cette vérité sera un jour révélée à tous.

Ambassade des Etats-Unis au Mali

Voulez-vous savoir davantage sur le COVID-19? Re-regardez cette video en entier. Dr Mamadou Soun calo Traore, l'un des plus grands Médecin Spécialiste en Santé Publique et Epidémiologie du Mali répond aux questions de Monsieur Adama Kouyaté, Directeur du Centre Americain, sur les mesures préventives pour éviter le COVID19 et les nombreuses rumeurs sur cette maladie. Ce programme est initié par l'ambassade des Etats-Unis au Mali.



Olivia Queen

Y'a pas de débat politique à Zorgho, tout le monde est MPP. Qui veut traiter le sujet?



Malick Konate

Situation du jour : 19 nouveaux cas confirmés de #Covid19 au Mali, 01 patient guéri et 00 décès. Total : 408 cas positifs, 23 décès 113 patients guéris.



Quand on dit « les premiers seront les derniers » dans la chanson, l'artiste ne s'est pas inspiré du Mali par hasard ? Pas un jour sans soleil dans le pays. Même en saison de pluie, les rayons passent. Mais malheureusement, nous subissons chaque jour des coupures intempestives. Privatisons EDM SA

Sory Ibrahim Camara

Moi je suis de Banankabougou je suis un membre de l'union des 8 mosquées de Banankabougou. Aucun cas ni de décès parmi nous. Soyons sérieux. Mentir est grave mais mentir sur ton frère en islam est plus grave. Mentir est grave mais mentir sur un leader spirituel est plus grave. Mentir est grave mais mentir en temps de panique est plus grave. Mentir est grave mais mentir en plein mois de Ramadan est plus grave. Mentir est grave mais mentir quand beaucoup de gens pensent que tes infos sont de sources sûres est plus grave. Qu'Allah nous preserve de telle mensonge.



Ibrahima Boubacar Yoro Maiga

Puisse Dieu lui ramener en bonne santé et le plus rapidement possible. J'appelle la jeunesse malienne à s'activer pour le retour de Soumaila CISSÉ. Que le sens de ce mois de ramadan puisse lui faciliter sa liberté.



L'ESSOR

Alerte Covid-19
Le pdt de la #CENI Amadou Ba testé positif au Covid-19. Prise en charge au Point G. Son état est stable. Source CENI



Ammy Baba Cisse

Il y a un sportif malien qui nous propose de rester chez nous afin de lutter contre le Coronavirus. Il parle de confinement?



Une des barrières pour les opprimés, un espoir pour ceux qui croient en la justice. Me Alassane Diop dans l'ascenseur d'un barreau qui fera changer et avancer le Mali. Une pépinière de feu Abdoulaye Garba Tapo, un passionné de feu Me Demba Diallo, ce jeune avocat est un label dont ont besoin les justiciables. Bon mois de Ramadan et que Dieu vous assiste!



Ce sont les jeunes qui reprendront ce pays très bientôt. Dans toutes ses sphères (politique, médiatique, entreprise, justice etc)
Ammy Baba Cisse
Alerte : Manassa sollicitée avant les derniers réglages de sa proclamation.

Moustapha Ben Barka



La @board_official a participé le 27 avril 2020 à la visioconférence extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l' #UEMOA qui a permis d'identifier les effets pervers de la crise sanitaire sur les plans socio-économiques et la réponse collective à y apporter. #StopCovid



Larmes des pauvres



#Burkina manifestation des commerçants de #Ouagadougou le maintien de la fermeture des marchés de la capitale du Faso. L'arrêt des activités commerciales appauvri de jour en jour les professionnels du métier.



SAMA
transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À

40%

SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money



Affaire de la fille ayant accouché en pleine formation : Le Directeur Général de la Police frappe fort !



Depuis quelques jours, les réseaux sociaux font leurs choux gras d'un cas d'accouchement à l'École Nationale de Police, concernant une recrue en formation.

De quoi s'agirait-il réellement ?

Pour les faits, le dimanche 19 avril 2020, le personnel d'encadrement du Centre de formation constate l'accouchement d'une jeune recrue en formation. Une situation des plus anormales, d'autant plus que la dite formation était au terme de son quatrième mois. Il n'en fallait pas plus pour susciter un lever de bouclier.

De supputations en supputations, tout ou presque a été dit, sauf sur la réaction quasi instantanée des autorités policières qui y ont vu un manquement grave aux règles prescrites.

En attendant les conclusions de l'enquête ouverte à cet effet, le Directeur Général de la Police a, en toute responsabilité pris des mesures à l'interne sous forme de sanctions dit du 1er degré, les plus élevées, relevant de son attribution. Cela, après avoir eu connaissance du rapport du Directeur de l'École et du Médecin chef de l'infirmerie de ladite École.

Ces sanctions sont prises sans préjudice des poursuites de celles du second degré qui pourraient être prononcées par le Conseil de discipline. Ainsi, les sanctions du 1er degré sont prises à l'encontre des responsables suivants :

- * Un avertissement pour le Directeur de la Formation, le Contrôleur Général Mamy SYLLA ;

- * Trente (30) jours d'arrêts de rigueur pour les Contrôleurs Généraux Seydou DIARRA, Directeur de l'École Nationale de Police, et Mamady COULIBALY, Médecin chef de l'infirmerie de l'École ;

- * Le Directeur du Centre de Formation d'Aptitude Physique de la Police (DCFAP), le Commissaire Principal Moussa BENGALY, a été relevé et écopé trente (30) jours d'arrêt de rigueur. L'ensemble de l'encadre-

Attaque dans le centre : On dénombre plus d'une dizaine de morts près de Bandiagara



Une attaque a eu lieu dans plusieurs villages du cercle de Bandiagara jeudi 23 avril 2020. Et selon les informations, plus d'une dizaine de personnes ont été tuées au cours de cette attaque.

Les attaques ont eu lieu contre plusieurs villages du centre du Mali, et 12 personnes ont été tuées, selon un responsable local, cité par l'AFP. Plusieurs individus armés ont pris d'assaut les villages près de la ville de Bandiagara, dans la région centrale de Mopti au Mali, selon un proche d'une des victimes et un rapport interne de l'ONU. » Ce qui nous tue, ce n'est pas le coronavirus, mais la guerre », a déclaré, à l'AFP, Ali Dolo, le maire de la zone rurale où les attaques ont eu lieu, ajoutant que les assaillants ont détalé avec quelque 500 têtes de bétail.

Cette situation intervient alors que le pays est en pleine crise de Coronavirus et peine déjà à la gérer. Selon les informations, ce serait des individus de l'ethnie peulh qui auraient mené les attaques dans la région trouble. Malgré la présence de milliers de soldats français et onusiens, le conflit a englouti le centre du pays et s'est propagé au Burkina Faso et au Niger voisins. Le centre du Mali est devenu l'épicentre de la violence dans le vaste pays semi-aride, où les assassinats à motivation ethnique et les attaques djihadistes sont désormais monnaie courante. Depuis mars, les violences et les attaques ont repris au centre du pays avec beaucoup de morts.

■ Komi

ment a été relevé, sans préjudice des sanctions que pourrait lui infliger le Conseil de discipline. Ils ont également été présentés à l'Inspection de la Police Nationale pour des besoins d'enquête.

* Quant au Lieutenant de Police Daouda TRAORE, il a écopé de dix (10) jours d'arrêt de rigueur avec une demande d'augmentation (DA). Des sanctions exemplaires qui en disent long sur la volonté affichée du Directeur Général de la Police Nationale, l'Inspecteur Général de Police Moussa AG INFAHI, de faire régner l'ordre et la discipline dans les rangs de la Police Nationale.

Par ailleurs, contrairement à des informations circulant sur les réseaux sociaux, aucun autre cas du genre n'a été constaté à l'École Nationale de Police.

Quant à la fille à l'origine de cette affaire, elle a été exclue de l'École.

Annoncé pour un retrait progressif de leurs effectifs : Les armées américaine et britannique restent au Sahel



La ministre française des Armées, Florence Parly, était en visite le vendredi, 24 Avril 2020 à Pau au 5^e Régiment d'hélicoptères de combat (5^eème RHC). Un régiment déployé au Mali au sein de la force Barkhane. Dans un entretien au journal Sud-Ouest, Florence Parly indique qu'au Sahel les Britanniques et les Américains prolongent leur soutien à la force multinationale.

C'est une bonne nouvelle puisque cette décision était très attendue du côté de Paris. Selon Ouest-France, Américains et Britanniques restent donc au Sahel, pour le moment. Et pour la force Barkhane, ce sursis est précieux, tant l'apport des armées anglo-américaines est stratégique dans la lutte contre les groupes armés terroristes.

En effet, les Américains avaient annoncé le retrait progressif de leur troupe en Afrique notamment dans le Sahel. Une décision qui avait déplu aux pays de la région et particulièrement la France qui bénéficie de l'appui logistique des américains en matière des drones dont la base se situe à Niamey.

Victoire de l'Adema à Gao : L'honorable Assarid Ag Imbarcaouane enterre le RPM



Vainqueur du second tour des élections législatives 2020, Assarid Ag Imbarcaouane a totalement effacé le parti au pouvoir, le Rassemblement Pour le Mali (RPM). Malgré les intimidations et manœuvres du maire de Gao, le député aura effectué son retour à Bagdadji. Sa réussite le positionne parfaitement pour prétendre au perchoir.

Cela est connu de tous, à Gao, l'honorable Assarid Ag Imbarcaouane n'est pas à présenter. Député durant plus de vingt (20) ans, il revient dans l'endroit qu'il connaît parfaitement, à savoir l'Assemblée nationale. Une victoire à hauteur de 62,42% en alliance avec l'Alliance pour la Solidarité au Mali-Convergence des Forces Patriotiques (ASMA-CFP) contre le duo RPM-CODEM qui mord la poussière avec moins de 38%. Depuis 2013, le Secrétaire Général de l'Alliance pour la Démocratie au Mali-Parti Africain pour la Solidarité et la Justice (ADEMA-PASJ) avait priorisé le renfort de la ruche. Une mission durant laquelle il s'est vu finalement nommé Conseiller spécial du Premier ministre. Son absence durant le mandat parlementaire écoulé conduira les populations de Gao à demander son retour à Bagdadji.

FAMa : Un nouveau centre pour lutter contre les EEI

Improviser des engins explosifs pour faire plus de mal, tel est l'objectif des ennemis de la paix au Mali et dans la sous-région. Dans le but de renforcer la capacité de l'Armée malienne au déminage, le Service de lutte anti-mines des Nations Unies (UNMAS) a offert un centre de formation équipé pour munitions à la Direction du matériel des hydrocarbures et des transports des Armées (DMHTA). C'était ce jeudi, 23 avril 2020 à Kati.

Ce centre est composé de 12 salles dont un bureau de secrétariat, quatre blocs, un atelier de maintenance, un magasin d'armement, une soute à munition, entre autres. La cérémonie était présidée par le général de brigade Moustapha Drabo, Directeur dudit service.

Ce nouveau centre est ouvert à tous les services susceptibles d'utiliser des armes. Il permet de combler le déficit en formation du personnel militaire et paramilitaire dans le domaine sensible des munitions. Selon le Directeur du matériel des hydrocarbures et des transports des Armées, la construction de ce centre découle de la volonté du haut commande-



ment de doter les Forces Armées et de Sécurité d'une structure capable de former le personnel chargé de l'entretien des munitions. Faut-il le rappeler, les Engins Explosifs Improvisés (EEI) font beaucoup plus de victimes dans ces derniers temps au Mali. Pas plus loin que la semaine dernière un véhicule blindé des FAMa a heurté un EEI, faisant 12 blessés.

■ Bréhima DIALLO

Début du mois de ramadan : Gao suffoque déjà !



A peine le début du mois de ramadan, les démons spéculateurs de prix ont recommencé leur exercice favori. Ainsi, pour ne pas déroger à la tradition face à une autorité fragilisée, les prix des denrées de premières nécessités ont pris l'ascenseur. Sur le marché le prix de certains produits ont littéralement doublé voir même triplé. Jadis connu pour ses prix relativement supportable, la ville de Gao suffoque du fait de la fermeture des frontières des pays voisins. Une pénurie s'installe donc !

Le lait, la farine et le sucre connaissent aujourd'hui une pénurie très préjudiciable au bon déroulement du mois de carême à cause de la fermeture des frontières des pays ravitailleurs, tel que l'Algérie et le Niger. Cette flambée des prix s'ajoute à une insécurité alimentaire que la région vit depuis le début de la crise politico-sécuritaire en 2012.

Malgré les apports des ONG, le prix du mil et du riz connaît également une montée très inquiétante. Les commerçants qui sont censés réguler les prix au bénéfice des pauvres sont devenus des prédateurs qui sont prêts à vendre leur âme au diable. Ainsi, la population de Gao fait face à une supercherie dans laquelle chacun profite du malheur de ces concitoyens pour s'enrichir. La Direction Régionale du Commerce et de la Concurrence, la commission en charge de la régularisation des prix et les associations des consommateurs sont inexistantes. La population est systématiquement abandonnée à elle-même. Jugez en vous-même. Le paquet de lait qui jadis était vendu à 1100 f est aujourd'hui à 2000 f voir 2200 f.

Le kg du sucre passe de 350 à 700F. Le kilo de riz de 350 à 500 ou 600 par endroit. Le litre d'essence qui était cédé à 600 F est grimpé à 900F ou 1000F. Le sac de charbon passe de 3000F à 4000 ou 5000 par endroit. Etranglée par les mesures sanitaires prises dans le cadre de la gestion du coronavirus, la population de Gao interpelle les autorités. Ce cri de cœur d'une population en détresse doit être entendu, sinon les conséquences risquent d'être fâcheuses.

■ A TOURE

Magnabougou : Un homme âgé de 34 ans viole une fillette de 3 ans



Dramane Diarra, âgé de 34 ans et gardien d'une concession rurale à Magnabougou a été arrêté le vendredi 24 avril vers 9 heures par le commissariat du 7ème Arrondissement pour viol sur une fillette de 3 ans, du nom de Kadidia Yalcouye. Difficile de croire que telle pratique, peuvent encore se faire en plein 21ème siècle. Pourtant c'est la réalité. Il faut se l'inculquer dans le crane, de telle abomination se passe sous nos cieux. A Magnabougou, un homme âgé de 34 ans, en service de gardiennage d'une concession, a bien voulu satisfaire sa libido à une fillette de 3 ans.

Les faits :

Il était 9h quand le cri de détresse de cette fillette alerta sa maman. En effet, la victime (Kadidia Yalcouye) suivait sa mère quand celle-ci se ravitaillait en eau potable dans une cour que cet immoral de violeur était le gardien. Ainsi, il a appelé la fillette pour ensuite l'amener dans sa chambre et s'en suivra le viol. Éveillée par le cri de son enfant, la mère de Kadidia est revenue sur ses pas et elle fut stupéfaite que le gardien avait déjà fini son travail de viol puis nettoyait son éjaculation entre les jambes de la petite.

Aussitôt, la petite Kadidia Yalcouye a été immédiatement pris en charge par les services de santé. Quant à l'inculpé Dramane Diarra, il médite son sort dans l'enceinte du 7ème Arrondissement avant son transfert devant la justice.

■ PAR MARIAM SISSOKO

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations



**LIBÉREZ
L'HONORABLE
SOUMAÏLA
CISSE !**

ENSEMBLE NOUS POUVONS !

La délinquance financière : La lutte implacable de l'OCLEI

La croisade contre l'enrichissement illicite au Mali est lancée depuis l'arrivée du nouveau ministre la Justice, Garde des sceaux. Les récentes actions de l'Oclei s'inscrivent dans un registre très précis : arrêter les bandits à col blanc et la saignée des caisses de l'Etat et par ricochet permettre au trésor de souffler.



Dans le rapport de l'Oclei publié en décembre dernier, 998 personnes assujetties ont fait leur déclaration de biens et 3 dossiers ont été transmis à la justice précisément au Tribunal de la Commune 3 pour des fins d'enquêtes. Malgré les mouvements et tourbillons, les personnes assujetties continuent de déclarer leur patrimoine. Au total, l'office de lutte contre l'enrichissement illicite en a enregistré 1200.

L'office central de lutte contre l'enrichissement illicite est une entité publique. Un service public créé dans la catégorie des autorités administratives indépendantes, doté de l'indépendance fonctionnelle, de l'indépen-

dance financière même s'il fonctionne principalement sur le budget de l'Etat. L'Oclei a pour mission de lutter contre l'enrichissement illicite en tant qu'atteinte à la probité, atteinte à la règle de la bonne gestion des ressources publiques. Cette mission s'articule autour de 5 actions spécifiques, à savoir la prévention, l'appui à la justice pour la répression, le développement de la coopération entre les différentes structures entre les différentes structures qui existent au Mali dans le domaine de la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite afin de favoriser la complémentarité de manière à optimiser l'emploi des ressources publiques et enfin, il est

chargé de traiter les déclarations de biens. L'office a été opérationnalisé le 1er juin 2017. Sur la rétroactivité de la loi

S'agissant de la rétroactivité et de la non-rétroactivité de la loi de 2014, le président de l'Oclei, Moumini Guindo précise que la non-rétroactivité de cette loi allait ouvrir la voie à l'impunité. « **Au regard des instruments juridiques internationaux ratifié par le Mali, nous sommes d'avis que la loi de 2014 ne porte pas atteinte à la non rétroactivité des lois. En ce sens que lorsque la loi a été promulguée le 27 mai 2014, avant elle, il y avait une loi de 1982 qui portait sur l'enrichissement illicite. Et cette loi n'a jamais été abrogée. C'est la loi du 27 mai 2014 qui a abrogée la loi de 1982. Ce qui fait que l'infraction de l'enrichissement illicite existait. Par conséquent à la date du 27 mai 2014, toutes les infractions d'enrichissement illicite qui ne sont pas encore prescriptibles restent poursuivables. C'est ce qu'on appelle en droit le délit continue. C'est une infraction intelligente. Elle se fait par la loi de la dissimulation et donc si on autorise à engager le cours de la prescription avant ou sans que la partie publique ne la découvre c'est un peu impunité qui va régner. Parce que des gens vont commettre des infractions, ils vont se soustraire à la loi pendant longtemps et le jour ou le délai est passé. Ils sortent avec le bien, ils vont narguer le peuple. Et personne ne peut rien contre. C'est pourquoi des instruments internationaux ont dit qu'il faut une longue durée prescription. Et nous avons des pays voisins qui ont opté pour imprescriptibilité de cette infraction** », a-t-il renchéri.

« **Dans le rapport remis au chef de l'Etat, il ressort que du 1er juin 2017 au 31 décembre 2018, 998 déclarations ont été transmises à la Cour suprême. A la date d'aujourd'hui, nous sommes à plus de 1200. Puisque c'est un rapport qui portait sur une période précise. Nous avons arrêté le décompte à 998. Donc la loi prévoit effectivement des sanctions mais après un certain formalisme. Lorsqu'une personnalité est assujettie et que la date advenue, elle n'a pas déclaré, elle doit être informée et elle doit se voir notifier un délai de 3 mois pour déposer sa déclara-**

tion de biens. C'est donc lorsqu'au terme de ce délai de 3 mois, elle n'a pas déposé sa déclaration qu'on considère qu'elle est en infraction. Qu'elle a refusé de déclarer son patrimoine. Et là aussi, il y a un petit quiproquo. Le décret n'explique pas sur l'autorité qui est chargée de faire la relance », a-t-il déploré tout en insistant sur la nécessité d'expliciter ce décret.

Mieux, il a ajouté que la Cour suprême a été instituée d'abord de par la constitution depuis 1992 pour le président de la République et les membres du gouvernement comme étant l'institution chargée de recevoir et de conserver les déclarations de biens. « Et aussi par loi de 2014 comme étant chargée d'assurer la mise en œuvre du principe de déclaration de biens. L'Oclei a été institutionnalisé en tant qu'organe opérationnel pour la mise en œuvre. Mais malheureusement dans la rédaction du décret relatif à la déclaration de biens, le texte dit la personnalité assujettie doit être relancée sans dire entre l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite et la Cour suprême qui fait la relance. C'est pourquoi, nous avons soumis un projet de décret pour clarifier par voie de décret », a-t-il dit.

La corruption constitue un fléau social dont les conséquences sont multiples et néfastes. Elle est considérée comme un fléau qui sape la démocratie et l'état de droit, entraîne des violations des droits de l'homme, fausse le jeu des marchés, nuit à la qualité de la vie et crée un terrain propice à la criminalité organisée, au terrorisme et à d'autres phénomènes qui menacent l'humanité. La corruption est une des grandes causes des mauvais résultats économiques, c'est aussi un obstacle de taille au développement et l'atténuation de la pauvreté. C'est pour mettre fin à toutes ces dérives que le président de l'Oclei et ses hommes ont lancé une lutte implacable contre la délinquance financière qui a atteint une proportion importante dans notre pays.

■ **IBRAHIM SANOGO**

Pour viol et avortement : Un directeur d'école et un Docteur mis au gnouf par les limiers du Commissaire Principal Marie Jeanne SANGARÉ



Les faits : Le 20 avril 2020, s'est présenté dans le bureau du chef de la section Protection des Mœurs, le sieur O.K, accompagné de sa fille mineure A.K, âgée de 15 ans, élève en classe de 9ème année, pour faire la déclaration suivante : « ma fille que voici a été victime de viol il y a environ deux (02) mois, commis par le directeur de son école, le nommé S.C. Après l'avoir enceinté, ce dernier l'a conduit dans un cabinet médical, pour interrompre cette grossesse.

C'est suite à ses multiples maux de ventre récurrents que je l'ai conduit au centre de santé de référence de la Commune VI du District de Bamako. Après les diagnostics, contre toute attente, le médecin de garde m'a révélé que ma fille a fait avortement qui a sûrement échoué et qu'il urge de faire un lavage de son ventre, pour dégager le reste du caillot de sang».

Muni de cette déclaration pathétique, une équipe diligentée par l'enquêteur a déniché le susnommé, âgé de 32 ans environ. Conduit au Commissariat et interrogé sur les faits, il n'a pu les nier. Continuant, il fait la déclaration suivante : « Il y a effectivement deux (02) mois environ, l'élève A.K était venue balayer la classe avec ses amies. J'en ai profité pour lui dire que j'aurai besoin d'elle après le balayage. Vers le petit soir, ses amies sont rentrées la laissant seule. Ainsi, je l'ai invité dans mon bureau, pour lui déclarer mon amour. Face à son refus catégorique, et lorsqu'elle a voulu se re-

tirer de mon bureau, je l'ai menacé de lui faire échouer au DEF et que son père que je connais bien répudiera sa mère pour la cause.

Prise de peur, elle a mis de l'eau dans son vin et je n'ai pas hésité à la déshabiller et coucher avec elle. Après mon forfait, je lui ai promis de la faire passer au DEF contre son silence. Lorsqu'elle a eu du mal à marcher, je l'ai accompagné à proximité de son domicile. Une semaine après les cours, j'ai couché avec elle satisfait dans les mêmes conditions dans mon bureau. Le lundi 13 Avril 2020 dernier, je lui ai encore demandé de passer à mon bureau. Mais lorsque je l'ai vu, je me suis rendu compte qu'elle est enceinte. Sans désespérer, je l'ai conduit chez un ami Docteur pour enlever le fœtus, contre la somme de quarante mille Francs CFA (40 000 FCFA). Deux (02) jours après, je l'ai ramené chez le Docteur en question, pour faire une injection de novalgine afin d'atténuer la douleur.

Dans la même foulée, le Docteur cité ci-dessus, un sexagénaire répondant au de B.M a été activement recherché et conduit au Commissariat. Interrogé, il a dans un premier temps nié les faits, avant de les reconnaître après une confrontation avec l'auteur et la victime. Déférés devant Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de la Commune VI du District de Bamako, ils ont tous les deux été placés sous mandat de dépôt pour attentat à la pudeur, viol et avortement.



Une élève officier de police accouche : Une cohorte d'innocents sanctionnée

Au bout de quatre mois de formation militaire, l'élève Hawa HAIDARA, 22 ans paraît il, a accouché d'un garçon le 19 avril, jour de vote au Mali. Le scoop a fait le tour comme une trainée de poudre et l'indignation est montée chez la « populace ». Donc, il fallait sanctionner les « queues d'ânes ».

« On aura tout vu sous ce régime » fut le début des indignations chez beaucoup de citoyens. En effet, depuis sept ans, les maliens vivent des expériences sidérantes du type : « Du jamais vu ». Et chaque fois qu'ils croient avoir touché le fond, ils tombent encore plus bas. L'accouchement d'une élève policière est la nouvelle pièce dans la collection. Tout a commencé tôt le dimanche 19 avril. Pendant que les présidents de bureau de vote s'arrachaient les cheveux, l'élève sous-officier de police, Hawa HAIDARA, 22 ans officiellement, est surprise en train de tenter d'accoucher dans les toilettes du Centre de formation de l'École nationale de police (ENP). Transportée à la PMI centrale de Bamakourou, elle a accouché d'un garçon. Une délivrance qui ouvre la porte de la tourmente pour

des innocents boucs émissaires.

Demande d'explication à un lampiste

Ainsi, dès le lundi 20, le lieutenant Daouda A. TRAORÉ, commandant de la 8ème Compagnie du Centre de formation en aptitude physique policière, Contingent 2018-2019 à laquelle appartient Hawa HAIDARA, reçoit une demande d'explication du Directeur des études de l'ENP. Il note que l'élève sous-officier a accouché au quatrième mois de la formation. Il s'étonne que personne n'ait averti la Direction générale, ni lui et ni son adjoint le sergent chef de police Bourama CAMRA. Le lieutenant TRAORÉ, également sommé, répond le mardi 21. Il confirme qu'il a été in-

formé de l'accouchement par téléphone par son adjoint. « Dans un premier temps, j'ai pensé à un poisson d'avril ». Et il ajoute que « l'intéressée était fréquente à l'infirmerie du Centre » ; 14 fois en tout. Et qu'elle bénéficiait à chaque fois de repos, d'exemption de sport et de port de rangiers. « A la fin de chaque repos, elle reprenait les activités normales qu'elle exécutait correctement ».

Cahiers de visites visés à un autre niveau

Le lieutenant signale « que tous les cahiers de visites des différentes compagnies étaient visés à un autre niveau que celui des commandants des compagnies ». Il se dit « surpris » de la demande d'explication « m'accusant de manque de vigilance ». Et il ajoute : « Ce constat devait être fait par d'autres services à d'autres niveaux (contre-visite à l'accueil). » Il est manifeste qu'on cherche des boucs émissaires à donner en pâture à la vindicte populaire. Il faut sacrifier des lampistes : pour sauver le système. C'est donc sans surprise que le 21 avril, la Direction générale de la Police nationale émet un « BILLET D'ECROU » signé par le Contrôleur Général Seydou DIARRA, le Directeur de l'ENP. On n'y apprend que le lieutenant Daouda A. TRAORÉ est puni de « dix jours d'arrêt de ri-

gueur avec demande d'augmentation ». Pour « Mauvaise manière de servir, négligence. » Côté circonstances, le Sergent-Chef de police Yaya KONATÉ, Adjoint au Commandant de la compagnie et « les autres collègues encadreurs » sont accusés de n'avoir « jamais pu déceler et signaler à la Direction l'état de grossesse (...) pendant quatre mois. « Cette attitude » est qualifiée de « négligence au service, un manquement au devoir de suivi et de contrôle des personnels placés sous votre autorité ». Une valise de sanctions est en préparation.

Pour sauver la pérennité du système

Elle arrive le 24 sous forme d'un communiqué lâché par la Cellule de communication de la police nationale au nom de la Direction générale de la Police nationale. On peut y lire : « Immédiatement [après avoir appris la nouvelle], les responsables chargés de la forma-

tion, de l'encadrement et du suivi (...) ont été interpellés ». Le paragraphe suivant précise : « Chacun de ce personnel a été sanctionné ». On ajoute que le Conseil de discipline prendra, « sur instruction du Directeur général de la Police nationale », d'autres sanctions plus lourdes une fois les enquêtes de l'Inspection de la Police nationale bouclées.

En somme, tout est déjà mis en scène pour satisfaire la « populace » et sauver le système en place depuis l'arrivée d'un nouveau pouvoir à la place de Gen. Moussa TRAORÉ, déchu en 1991. Le président élu en 1992 avait été clair : le Mali ne fera plus de guerre (contre la rébellion). Le Mali réglera tous ses problèmes (crise du nord) avec la négociation. Et sur cette affirmation, il avait invité le monde entier à Tombouctou pour brûler les armes devant les rebelles aux anges. Et il a appelé cette opération : « La Flamme de la Paix » (on attend toujours la paix !).

A partir de là, les forces armées et de sécurité du Mali devenaient une succursale pour

l'agence nationale de l'emploi pour caser du rebelle, du fils du dignitaire du régime, des militants du parti au pouvoir et même un marché pour ceux qui voudraient acheter le recrutement de leurs enfants.

À chaque recrutement effectivement, arrivent des listes d'un tel ou d'un tel. Les concernés accédaient directement aux rangs sans contrôle aucun. Le malien lambda appelle ça : les sous couvert. Il est évident que l'accouchée est sous le couvert d'un haut placé.

Ce système vit toujours. Et le recrutement d'une femme enceinte de cinq mois en est le fruit. Et les recruteurs, le personnel de formation ainsi que les médecins et les autres le savent. Et ils ne peuvent piper mot. Tout le monde le sait.

Faisons donc semblant de ne pas le savoir. Et punissons durement les coupables innocents. Ils savent mais n'ont dit. Car s'ils parlent, ils sont morts. Sauvons le système.

■ AMADOU TALL



Covid-19 et fermeture des écoles : La situation inquiétante des enseignants du privé



A cause de la fermeture des classes, ces pédagogues ont du mal à joindre les deux bouts

Le Coronavirus a eu raison de presque tous les secteurs, même celui de l'éducation pourtant considérée comme le socle du développement. « Les écoles resteront fermées, le temps d'apprécier la situation de la pandémie », avait récemment déclaré le président de la République, Ibrahim Boubacar Keïta, dans son adresse à la nation. Cette mesure, deuxième du genre, vise à barrer la route au Covid-19 dans le secteur de l'éducation jugé comme l'un des vecteurs de transmission rapide du virus. Cependant, cette décision de verrouiller les portes des établissements scolaires jusqu'à nouvel ordre n'a pas plu aux enseignants du privé surtout les vacataires qui sont payés à l'heure. Ces derniers, dans cette situation où ils ne travaillent pas, n'auront aucun sou à empocher de la part des établissements scolaires. Ils sont obligés de mener d'autres activités pour subvenir à leurs besoins en cette période où on a mis des cadenas aux battants des écoles. Seydou Koné confirme : « On est en reconversion pour l'instant. La plupart d'entre nous, sont en chômage technique sauf ceux qui ont une permanence. Mais on essaye de faire de notre mieux pour survivre ». Cet enseignant vacataire est un chef de famille vi-

vant en location.

Notre interlocuteur estime que les mesures d'accompagnement prises par les autorités ne concernent pas directement les enseignants. Avant de déplorer le fait que les promoteurs des écoles privées ne déboursent pas « un franc » pour payer ces instituteurs en ces temps de suspension des écoles liée à la maladie. Notre interlocuteur assure qu'il se débrouille comme il peut pour payer son loyer durant ces périodes difficiles.

Comme Seydou Koné, presque tous les enseignants non-salariés n'ont pas digéré cette mesure de fermeture des écoles. Ils pensent que les autorités, en complicité avec les académies, devaient tout simplement imposer certaines dispositions dans le milieu scolaire comme le respect strict des mesures barrières pour échapper à cette pandémie.

« Déjà, avant la fermeture des écoles, le taux de contamination était très timide. Malgré cette fermeture, ce pourcentage augmente », déclare Mamadou Souleymane Seck. D'après cet enseignant du secondaire, l'école pouvait continuer surtout les classes d'examen avec la répartition de 15 personnes par salle.

Selon notre interlocuteur, l'État doit avoir une attention pour cette couche d'enseignants qui ne sont pas des fonctionnaires. Aussi, ajoute-t-il, le pays doit amener les promoteurs des

écoles privées à donner une certaine assurance à ces pédagogues en les traitant sur un pied d'égalité que ceux qui travaillent au niveau du public.

Actualité oblige, notre interlocuteur juge que les cours à distance sont impossibles, peu importe les moyens que les autorités mettront en place.

Pour lui, le Mali ne se limite pas à Bamako et il n'y a pas d'écoles que dans la capitale. « Tous les élèves n'ont pas accès à la télévision, à l'électricité et au portable a fortiori avoir de la connexion à Internet », signale-t-il. Avant de déclarer qu'il devrait y avoir une autre disposition pour sauver l'année scolaire. Contrairement à Mamadou Souleymane Seck, son collègue Seydou Koné pense que les cours à distance sont une bonne initiative.

« Ces cours ne remplacent pas ceux dispensés en classe mais c'est une façon de maintenir et d'améliorer le niveau des candidats. Vous imaginez 2 ou 3 mois sans cours pour un candidat ? », s'interroge le pédagogue qui invite les parents d'élèves à s'impliquer davantage pour la réussite de cette initiative en veillant à ce que les élèves s'intéressent à ces cours.

■ BEMBABLIN DOUMBIA

Commissariat du 7ème arrondissement de Bamako : Un voleur mis aux arrêts

Gérant d'une station-service en Guinée, il vole l'argent de son patron dans l'intention de se rendre en Côte d'Ivoire. Malheureusement son voyage a tourné court au Mali

Les policiers du commissariat du 7è arrondissement viennent de mettre la main sur un truand fugitif. Depuis Siguiri en Guinée, celui qui a été identifié comme un certain SC s'est enfui avec l'argent de son patron. Mais malheureusement pour lui, sa fuite n'aura servi à rien. La cause ? Une fois arrivé sur le sol malien, à la suite d'une collaboration policière, il a été coincé et interpellé par les hommes du Commissaire Principal Alfousseny Ag Souleymane en charge du commissariat de police cité plus haut. Ecroué, il attend de comparaître devant des juges pour « abus de confiance ». Selon nos sources, tout a commencé le jeudi 19 mars dernier. Ce jour-là, un certain MD s'est présenté au commissariat du 7è arrondisse-

ment du District de Bamako. Après une brève explication aux limiers, l'homme a déposé une plainte contre le nommé SC. Selon lui, quelques jours auparavant, ce dernier avait osé s'enfuir avec l'argent de la station-service dont il était le gérant à Siguiri en république de Guinée. Le plaignant a estimé la somme volée à 400 millions de francs Guinéens, (environ 3,8 millions de FCFA). Poursuivant ses explications aux limiers, MD a ajouté que le suspect a fui de Siguiri avec l'intention de regagner la ville d'Abidjan en Côte d'Ivoire via le Mali. Décidé à mettre la main sur son voleur, le plaignant est allé jusqu'à donner des détails qui ont été d'un apport utile pour les policiers dans leur enquête. Selon lui, le suspect a de façon intentionnelle, et surtout pour brouiller les pistes, changé de compagnie de transport en commun. Dans la même logique, la victime a donné des détails sur la première compagnie de transport avec laquelle le suspect a voyagé.

Ces quelques renseignements étaient suffisants pour le commissaire Alfousseny Ag Souleymane. Dans les minutes qui ont suivi, celui-ci a contacté son collègue en charge de la localité de Kadiolo, le Commissaire Principal Yaranga Diarra. A ce dernier, il a fourni l'essentiel des renseignements dont il disposait sur SC avec une de ses photos à l'appui. Discrètement, traqué de part et d'autre, le suspect a été coincé au poste de police de Zégoua, à la frontière Mali-Côte d'Ivoire, par une équipe de l'unité de recherche dirigée par le Commandant de police Moussa Macalou. C'est comme cela que le gérant fugitif a été ramené à Bamako, au 7è arrondissement pour la suite.

Fouillé sur place, le trentenaire SC a été trouvé en possession d'une somme estimée à 430.000 FCFA. Ajoutés à d'autres indices concordants, les preuves semblaient suffisantes. C'est pourquoi il n'a même pas cherché à se disculper. Il a avoué, tout en expliquant qu'il a utilisé une partie de la somme détournée à des fins personnels. Quelques instants plus tard, les policiers ont mis la dernière main sur son dossier avant de l'envoyer au parquet du tribunal de Grande Instance de la Commune VI.

■ YAYA DIAKITÉ



Législatives 2020 : Quel portrait-robot pour le futur détenteur du perchoir ?



Les législatives ont révélé leurs secrets, du moins provisoirement, en attendant le verdict, fort attendu, de la Cour constitutionnelle, qualifié, à tort ou à raison, par certains, de troisième tour du scrutin. De ce fait, la configuration de la nouvelle Assemblée nationale n'a pas connu de chamboulement significatif: le RPM, même dégraissé par rapport à son score précédent, est tout de même en tête. L'Adema détrône l'URD qui conserve son titre de principal parti d'opposition. Des petits poucets font leur entrée sur la scène nationale tandis que d'autres vieux briscards sont en net déclin. Autopsie d'un scrutin à plusieurs équations... Ce n'est pas encore annoncé, mais il est déjà murmuré dans tous états-majors politique : c'est la fatidique question du choix du prochain détenteur du perchoir de Bagdadji. Dans les coulisses politiques, on dit que les joutes seront âpres à ce sujet, car ce poste est donné, compte tenu des enjeux politiques liés à la nouvelle législature, pour être décisif. Le RPM, même égratigné par rapport à son score d'antan, est la principale attraction de ce

scrutin. Il est donc clair que le jeu pour le nouveau perchoir devra se jouer en son sein. C'est de cela que la règle démocratique trouve toute sa signification; le plus grand parti doit pouvoir en fixer les contours et les conditionnalités. De ce fait, le RPM, pour gagner une certaine crédibilité au sein de l'opinion publique, doit refuser de se montrer en spectacle pour le choix du nouveau détenteur du perchoir, en fixant, dès le départ, comme dans toutes compétitions politiques dignes de ce nom, avec comme conséquence de régenter la vie politique et institutionnelle du pays, des critères de notoriété, d'expérience et de connaissance avérée des rouages parlementaires. In fine, le souvenir du président sortant de la future défunte Assemblée nationale ne fait pas ni recette, ni miracle. Essoufflé et n'ayant pas été un leadership flamboyant, surtout empêtré dans des scandales, le président sortant, qui a réussi miraculeusement à sauver sa réélection, à la suite d'une combinaison de liste plutôt fantaisiste, n'a pas beaucoup de soutien pour prétendre défendre valablement son fauteuil.

Dans l'entourage de son propre parti, ils ne sont pas nombreux à se mobiliser pour lui pour ce challenge qui lui semble perdu d'emblée. Ici, les gens veulent une nouvelle notoriété politique; une forte personnalité, bien édue, et qui, par sa connaissance des intrigues parlementaires, pourrait être capable de porter une présidence décisive et déterminée au service de l'action parlementaire, plutôt de sombrer dans de sorte d'exhibitionnisme politique à connotation égocentrique.

Parmi les nouveaux et les anciens élus du RPM, certains (même si pour la morale politique on tait ici les noms) ont pu montrer à la face du monde qu'ils ont une grande carrure politique, capables, à eux-seuls, d'aller défier de grands rivaux sur leur chemin, et de montrer, par cette occasion, que le RPM détient encore la sève politique nourricière en lui-même pour faire honneur à sa réputation de première force politique du pays.

Ils ont été rares, et même très rares, y compris le président sortant de l'Assemblée nationale, à l'issue de ces élections, de voler par leurs propres ailes pour sauver leur mandat. En définitive, selon les analystes politiques les plus avisés, une telle posture doit compter pour faire le portrait-robot du futur détenteur du perchoir de l'Assemblée nationale. Il s'agit ici d'honorer la combativité politique, l'engagement acharné au service de l'action parlementaire.

En quelque sorte, comme dans d'autres matières dans la vie pratique, ce sera une juste reconnaissance pour l'altruisme politique, incarné chez le combattant politique, durant des années d'efforts politiques, que de dresser le portrait-robot du futur patron de l'hémicycle de Bagdadji à travers un homme ou une femme, dont l'élection ou la réélection, à l'issue de ce scrutin, s'est réalisée en concédant au parti sa véritable légitimité politique.

A partir de ce choix cornélien, tout le reste suivra : prestance politique, expérience des années de pratique parlementaire, grande connaissance de l'environnement politique national et sous-régional, ouverture politique... Si le RPM joue sur ce registre, pour le choix du nouveau détenteur du perchoir, il fera œuvre politique utile, pour lui, pour ses alliés, et pour le pays qui a lui-aussi besoin de connaître de nouvelles étapes parlementaires pour se donner une nouvelle image de sa respectabilité en Afrique et dans le monde.

■ Oumar KONATE

Enterrement du général Niamé Keïta : IBK était absent, mais dieu était présent



Dernière volonté ou contrainte du moment, le général de police Niamé Keïta repose désormais dans un coin de la cour de sa résidence à Kalabambougou. Son enterrement demeurera une amertume indicible

pour beaucoup.

La rancune fait-elle bon ménage avec la fonction de président de la République, chef de l'État ? Cette question, c'est un officier de l'armée qui l'a posée, les larmes aux yeux, à ses voisins im-

médiats le vendredi 17 avril 2020, lors de l'enterrement de son frère, Contrôleur général de police, Niamé Keïta. Sa colère, au regard des réactions outrées murmurées par beaucoup, a été d'évidence partagée. Célèbre officier, émérite selon tous, qui a blanchi sous le harnais durant quarante ans au moins, Niamé Keïta est incontestablement le plus médaillé à ce jour de la police nationale. Pourtant, sans la présence des siens et de ses collègues de différentes générations, son enterrement aurait été celui d'un personnage anonyme, sans titre ni gloire.

En effet, pour la première fois dans l'histoire de la République du Mali, un officier supérieur dont les états de services sont bien marqués du sceau de la gloire est enterré sans cérémonial officiel digne de son rang. Une entorse horripilante à la conduite de l'État vis-à-vis de ses fils méritants, une ingratitude révoltante. Commentaire énervé d'un autre officier de la police : « IBK a saboté les obsèques de Niamé Keïta, il l'a privé des honneurs auxquels il a droit; il n'est même pas venu. Bon, il était absent, mais Dieu était présent. Que le Seigneur rende à IBK la pièce de sa monnaie! ».

Tout le public attristé savait que c'est parce que l'actuel président de la République voue au défunt une rancune tenace qualifiée d'indigne de la part de celui qui assume les plus hautes fonctions du pays. Qu'est-ce qui peut pousser un homme à ce niveau de haine? Toute l'affaire est bassement politique. Élu à Nara sous les couleurs du RPM, parti d'Ibrahim Boubacar Keïta, le contrôleur général de police Niamé Keïta est sollicité pour briguer, conformément à ses compétences et qualités, le poste de président de la commission défense de l'Assemblée nationale. C'est, curieusement, à un jeune homme sans aucune expérience du monde militaire et sécuritaire, fils du président IBK, qu'est dévolu le poste hautement stratégique. L'inimitié naît déjà dans le cœur d'Ibrahim Boubacar Keïta. Puis, plus tard, pour plusieurs raisons politiques sur lesquelles il est difficile que Niamé Keïta, homme de franc-parler, se taise, celui-ci est amené à quitter le RPM pour adhérer à l'URD, parti de l'ennemi mortel d'IBK, Soumaïla Cissé, chef de file de l'opposition. L'inimitié se transforme en rancune tenace, puis en haine. Mais la question est de savoir si un homme, fût-il un demi-dieu parachuté sur Koulouba, peut dénier à un citoyen les honneurs que la République lui donne.

■ **Bogodana Isidore Théra**

Promo Box Wifi 4G

Malitel
Proche de vous



Jusqu'à 32 appareils
connectés en simultané

15 Go
offerts

-50%
sur les frais de
la Box



Jusqu' au 31 mai 2020

De l' Internet très haut débit à domicile à partir de **9 500 FCFA/mois**
avec des forfaits allant **jusqu'à 100 Go***

Rendez-vous dans nos agences.

service client : 6700

www.malitel.ml

www.facebook.com/malitel.official



Mariage à distance : La clé du succès dépend de la patience !

Dans les relations à distance, le maître mot est la patience. Car comme le dit l'adage : « loin des yeux, près du cœur. » Même si la patience occupe une place de choix, certains cas de divorce sont aussi signalés, alors on peut aisément se poser la question de savoir ce qui est à la base de cette déconvenue.

En effet, au Mali les couples à distance sont monnaies courantes, en raison de la propension à l'émigration dans certaines contrées. L'union sacrée se fait le plus par procuration, et les conjoints et conjointes sont psychologiquement aptes à vivre sans leur partenaires, et cela durant des années. Pour les plus chanceuses, leur conjoint finalise toutes les démarches nécessaires pour que son épouse vienne vivre auprès de lui. Même si les hommes font face aux charges de la maison de leur épouse, dans certains cas cette union bat de l'aile.

De nos jours, si certains mariages à distance réussissent, d'autres peinent à résister aux jugements des parents, des amis, de la distance ou à la longue attente. Entre infidélité et manque de confiance, longtemps privées des plaisirs charnels, du soutien au quotidien, d'un manque de communication, ces mariages se

transforment souvent en un triangle amoureux. L'un trompant l'autre à la recherche de ce qui lui manque. Dans le cas où l'infidélité n'est pas la tasse de thé de certains, le mariage vole en éclat.

C'est le cas de C.K, mariée à l'âge de 15 ans, par procuration. Elle a pu voir son mari que 3 ans après le mariage, mais a fini par divorcer. Selon elle, « la patience est l'un des premiers pas à franchir pour rester dans ce genre de ma-

riage. J'ai attendu mon mari pendant des années et quand nous nous sommes rencontrés pour la première fois, il m'a fait assez de promesses qu'il n'a pas respectées.

L'attendre n'était pas un problème, mais il ne me donnait plus envie de continuer à patienter, plus d'appels, plus de messages. C'est en ce moment que les problèmes ont commencé et on a fini par divorcer. La distance doublée d'un manque de considération rien ne pouvait sauver la relation, » nous a-t-elle confié.

En somme, l'équilibre d'une relation à distance passe par la communication, la patience. Chacun des conjoints a besoin de se sentir aimé, respecté mais surtout protégé.

■ Assitan Siga FADIGA



Burundi : La campagne électorale pour le triple scrutin démarre

Ce lundi 27 avril a débuté au Burundi la campagne électorale pour le triple scrutin prévu le 20 mai : élections des députés et des conseillers communaux, mais également celle du président de la République. Une campagne qui s'achèvera le 17 mai.

Pour l'élection présidentielle, sept candidats tenteront de convaincre les électeurs durant ces trois semaines de campagne. Parmi eux, il y a en premier lieu le général Evariste Ndayishimié, qui portera les couleurs du parti au pouvoir, le CNDD-FDD. Il est le dauphin de Pierre Nkurunziza, l'actuel chef de l'Etat, qui ne se représente pas. Il affrontera notamment celui qui est présenté comme le principal opposant, Agathon Rwasa, meneur du nouveau Conseil national pour la liberté, le CNL, agréé il y a un peu plus d'un an. Il y aura également Domitien Ndayizeye, président de transition entre 2003 et 2005, aujourd'hui à la tête de la coalition Kira Burundi. Comme trois autres prétendants, sa candidature avait d'abord été rejetée par la Commission électorale (Céni), mais il a finalement eu

gain de cause après un recours à la Cour constitutionnelle.

Une élection sans grand enjeu pour les observateurs

Quoi qu'il en soit, nombre d'observateurs estiment que le scrutin ne présente aucun enjeu. « Il est admis, y compris par l'opposition, que le vainqueur est déjà connu et que ce sera le candidat du CNDD-FDD », explique ainsi Thierry Vircoulon, coordinateur de l'Observatoire pour l'Afrique centrale et australe de l'Institut français des relations internationales (IFRI). « L'opposition qui va concourir à cette élection joue essentiellement un rôle de faire-valoir démocratique au régime. Et pour elle, l'enjeu est d'arracher quelques places au Par-

lement, de façon à avoir encore une existence, plus théorique que réelle ».

En tout cas, chacun des sept candidats retenus et leur équipe devront s'exprimer chaque jour entre 6h et 18 h. « Toute propagande en dehors de cette période est interdite », précise un décret de la Céni qui fixe le cadre de cette campagne. Alors que des opposants accusent justement le parti au pouvoir de mener campagne depuis un certain temps et la Céni de fermer les yeux.

Une campagne sous la surveillance de la société civile

De leur côté, les acteurs de la société civile sont déjà mobilisés. Après la crise politique de 2015 et l'échec du dialogue lancé sous l'égide de la Communauté d'Afrique de l'Est, six organisations ont en effet mis sur pied un projet conjoint de suivi des violations des droits de l'homme. Dans un communiqué, elles invitent les autorités à « garantir la sécurité de toute la population en cette période électorale, où les opposants sont régulièrement menacés » ainsi qu'à « respecter scrupuleusement les droits électoraux des candidats et des électeurs ».

■ Source RFI



L'opposant Agathon Rwasa (g) et le général Evariste Ndayishimié (d) candidat du parti au pouvoir- le CNDD-FDD, sont les principaux candidats à l'élection présidentielle du 20 mai 2020 au Burundi.

Me WADE aux Sénégalais : « Certains d'entre nous sont menacés de ne pas être parmi nous au prochain ramadan »



L'ancien président de la République et leader du Parti démocratique sénégalais (PDS) se dit touché par ce qui se passe dans le monde en particulier au Sénégal. « Cette année 2020 aura la particularité d'être marquée par l'agression sans précédent d'un virus, le covid-19, qui a déjà

emporté de nombreux membres de notre communauté au Sénégal et dans le monde. Certains d'entre nous sont menacés de ne pas être parmi nous au prochain ramadan », a indiqué le Pape du Sopi. Et de poursuivre : « Je vous demande tous de vous engager consciemment et plei-

nement dans l'offensive mondiale contre le covid-19, de veiller et de faire veiller au strict respect des prescriptions largement diffusées par l'OMS ainsi que les mesures-barrières décidées par le Gouvernement. Je formule, à nouveau, des prières de prompt guérison à nos compatriotes qui sont déjà affectés et à toutes les victimes du Covid-19 dans le monde ».

Pour ce qui est du Ramadan qu'une partie du Sénégal a commencé samedi dernier, il affirme : « En ce début du mois de ramadan, je voudrais rendre grâce à Dieu et exprimer mes félicitations à toute la Umma islamique et particulièrement à tous les musulmans et toutes les musulmanes du Sénégal, et les étrangers de notre communauté islamique vivant parmi nous. Je prie ALLAH, le Tout Puissant d'exaucer tous nos vœux et d'agréer toutes nos dévotions, en ce mois de pénitence, de miséricorde et de solidarité agissante ».





Côte d'Ivoire : Les avocats de Soro demandent le report de l'audience du 28 avril

Guillaume Soro, l'ancien président de l'Assemblée nationale exilé en France depuis fin décembre, devrait être jugé mardi 28 avril au tribunal correctionnel d'Abidjan. La semaine dernière, la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples a exigé de

l'Etat ivoirien qu'il suspende ce mandat d'arrêt. Dimanche, les avocats de Guillaume Soro ont demandé aux autorités de respecter la décision de la Cour africaine et de suspendre le procès.

« Une tentative d'exécution politique. » C'est

en ces termes que les avocats de Guillaume Soro définissent le procès de leur client qui doit se tenir mardi au tribunal correctionnel d'Abidjan.

Dans le communiqué, les conseillers juridiques de l'ex-président de l'Assemblée nationale et candidat déclaré à la présidentielle d'octobre prochain, estiment que cette audience n'a qu'un seul objectif : rendre leur client inéligible. Tout en précisant que la procédure viole toutes les règles de droit. Et donc qu'ils n'assisteront pas au procès.

Jointe par RFI, Me Affoussy Bamba déclare que cette audience doit être reportée, comme l'exige l'arrêt de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, rendu public la semaine dernière, en attendant qu'elle se prononce sur le fond de l'affaire.

Le procès doit se pencher sur une partie des accusations, celles de détournements de fonds publics et blanchiment, que Guillaume Soro a toujours rejetées. Pour les avocats de l'Etat ivoirien, la décision de la Cour africaine n'est que provisoire et n'empêche pas la tenue de l'audience. Bien que la Cour a donné trente jours aux autorités pour exécuter son arrêt.

L'ex-leader de la rébellion, accusé par l'Etat ivoirien de tentative d'atteinte à l'autorité de l'état, détournement de biens publics et blanchiment, fait l'objet d'un mandat d'arrêt international depuis le 23 décembre.



L'ancien chef rebelle et ex-Premier ministre Guillaume Soro, en conférence de presse, le 28 janvier 2020 à Paris.

Cheick Diallo, coordinateur général du Stade Malien de Bamako : “Ma mission est de gérer le club jusqu’à l’élection d’un nouveau bureau, mais aussi de rassembler les uns et les autres”

A peine nommé à la tête du Stade Malien de Bamako comme coordinateur général par les membres du Comité des sages du club, Cheick Fanta Mady Diallo, un fils du club, nous a accordé une interview exclusive dans laquelle il parle de sa nomination, les missions qui lui sont assignées et comment il compte gérer les affaires courantes du club jusqu’à l’élection d’un nouveau bureau.

Aujourd’hui-Mali : Comment on est arrivé à la nomination d’un coordinateur général à la tête du club ?

Cheick Fanta Mady Diallo : Je pense qu’il y a eu des incompréhensions entre certains responsables du club, surtout à l’approche de la fin du mandat du bureau sortant qui était dirigé par Me Boubacar Karamoko Coulibaly. Donc, après la démission du bureau, les membres du Comité des sages du club ont décidé de me nommer comme coordinateur général du club afin de gérer les affaires courantes jusqu’à la mise en place d’un nouveau bureau. C’est pour ne pas que le club soit sans dirigeant durant cette période que les sages du club ont pris cette décision.

Pourquoi le choix du Comité des sages est tombé sur vous ?

A mon avis, c’est peut-être que je suis l’un des fils du club. Je connais bien le Stade Malien de Bamako et je suis venu dans le club depuis à l’âge de 17 ans. J’ai occupé beaucoup de postes au sein du club. J’ai commencé comme footballeur, ensuite entraîneur et j’ai même été dirigeant. Je pense qu’à cause de tout cela ils m’ont fait appel afin de passer cette période difficile pour nous tous.

Parlez-nous de ce poste de coordinateur général ?



Le coordinateur général joue un rôle important dans la vie du club. Il participe à la gestion et à la réalisation des projets du club. Comme le Stade malien est un club omnisports, c’est-à-dire qu’il y a plusieurs disciplines au sein du club, je dois forcément œuvrer afin de mieux diriger les différentes sections du club.

Quelles sont les missions qui vous ont été assignées ?

Effectivement, il y a des missions qui m’ont été assignées par les membres du comité des sages du Stade Malien de Bamako. D’abord, c’est de gérer le club jusqu’à l’élection d’un nouveau bureau, ensuite d’essayer de rassembler les uns et les autres en leur faisant comprendre qu’il y a juste une incompréhension entre les responsables et non un problème. Dès que nous arrivons à gérer la situation, les membres du bureau sortant vont revenir pour organiser l’Assemblée générale où ils vont présenter leur bilan et mettre en place un nouveau bureau.

Comment comptez-vous entamer les tâches qui vous ont été confiées ?

Tout d’abord, nous allons essayer de communiquer et d’échanger avec tout le monde en leur faisant comprendre que nous sommes tous ici pour une cause bien déterminée qui est le Stade malien de Bamako. Que les uns et les autres voient l’intérêt du club et non l’intérêt personnel, parce que c’est en visant ensemble que nous pouvons aller très loin. Pour cela, tous les comités du club seront associés afin de trouver une solution définitive à ces incompréhensions.

Vous êtes là pour une période bien déterminée ?

Oui, jusqu’à l’installation d’un nouveau bureau. D’ailleurs, je profite de cette occasion pour lancer un appel à l’endroit de tous les stadistes afin qu’ils puissent comprendre que c’est vrai que nous passons actuellement un moment difficile à cause de certaines incompréhensions au sein du club, mais que c’est ensemble que nous pouvons résoudre ce problème et aller de l’avant.

■ Réalisé par Mahamadou TRAORE



PSG : L'ex-agent de Neymar fait des révélations fracassante sur l'avenir du brésilien

Wagner Ribeiro, l'ancien agent du joueur brésilien de 27 ans pendant de longues années, s'est exprimé au Brésil, pour le média 'ESPN', évoquant notamment le Real Madrid. «Je suis allé à Madrid (pour parler de Neymar,



ndlr) plusieurs fois par le passé, parce que le rêve de Florentino Pérez était de recruter Neymar. En mai dernier, j'étais avec lui aussi, dans son bureau, il m'a dit qu'il avait toujours ce rêve de le recruter», a lancé le Brésilien pour le média 'ESPN'.

Mais ce n'est pas tout, puisque Ribeiro a aussi dévoilé ce que devrait déboursier tout club intéressé pour recruter le numéro 10 parisien aujourd'hui.

«Il coûte aujourd'hui 164 millions d'euros. C'est un prix qui n'existait pas il y a un an.» Alors que plusieurs médias espagnole et catalanes parlent d'un « come-back » du brésilien chez les culés cet été, voilà peut-être à quoi ressemblerait une transaction du brésilien, bien que les dirigeants parisiens tentent d'essayer de convaincre Neymar de prolonger dans la capitale française.



Bélier (21 mars - 19 avril)

Uranus vous incite aux changements, ce qui par ailleurs vous intéresse, car vous avez besoin de faire autre chose de votre vie. Les rencontres de la journée sont stimulantes et constructives. Attendez-vous à des mouvements du type, ça décoiffe.

Entre rappels de charges ou factures impayées, votre situation financière est malmenée, si ça tombe mal parce que c'est la fin du mois, vous n'avez pas d'autres solutions que de régler vos dettes. Dans tous les cas, il y a toujours une solution.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Le sextile Soleil/Lune prédispose de bonnes facultés pour une parfaite entente relationnelle. De plus, votre secteur professionnel subit toujours la bonne influence de Mars, renforçant votre tempérament volontaire. Rien à dire, c'est parfait !

Un voyage à l'étranger vous tente. Mais un manque de lucidité est présent dans votre esprit, et c'est un projet difficilement réalisable. Armez-vous de patience, vous savez faire, car ce n'est pas le bon moment. Vos finances ne vous le permettent pas.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Avec l'arrivée de Mercure en Taureau vous serez davantage centré sur vous-même, une fois ne sera pas coutume, et moins enclin à partager vos connaissances et vos expériences avec les autres. Vos collègues rameront pour obtenir de vous des informations.

Votre besoin de gagner plus d'argent traduira sur le fond votre peur de manquer, une forme d'insécurité. Parfaitement conscient de cela, vous ne changerez pas pour autant votre course aux euros, car vous en aurez besoin pour vous sentir bien.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Ce n'est pas facile d'allier travail et obligations personnelles, surtout lorsque votre hiérarchie exige de vous les meilleurs résultats, la situation vous stresse, vous avez du mal à rester zen. Aujourd'hui, vous n'y échappez pas, cher Cancer.

Avant de multiplier les bénéfices, vous devez adopter les bons réflexes. Apprendre à ne pas toucher à vos économies c'est vous donner l'occasion de mettre de l'argent de côté. Mais, aujourd'hui vous êtes tenté de faire du shopping.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vos activités professionnelles progressent, votre carnet de commandes grossit. Vous avez des qualités humaines qui sont loin de laisser ceux qui vous côtoient indifférents, à un détail près, vous avez du mal à supporter l'autorité de votre hiérarchie.

Financièrement, vous avez l'obligation d'assurer vos arrières, de ce fait, vous évitez les complications. Dépenser avec précaution les bénéfices réalisés est une solution appropriée à vos besoins du moment. Pas de restriction, mais de la vigilance.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous avez du mal à rassembler vos idées, et l'adaptation semble difficile tout au long de la journée. Vous souhaitez imposer vos idées, sans souplesse et sans conviction. C'est donc dans les rapports de force que se déroule cette journée au travail.

Une amélioration de votre confort et de votre mode de vie pourrait bien se produire. Peut-être un changement de poste risque d'arriver, ou une proposition de mutation. Vous vous interrogez, mais pas de décision hâtive, prenez le temps qu'il faut.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Méfiez-vous de Neptune qui pourrait jouer les bonimenteurs au bureau. Faites valider systématiquement vos dossiers au fur et à mesure que vous les terminerez. Examinez le sérieux de vos interlocuteurs avant de vous décider à faire confiance.

Vous bénéficierez de l'influence positive que manifesterait l'entrée de Mercure dans votre secteur argent. Il redéploiera vos finances vers des horizons plus rentables. Il en sera terminé de vos hésitations. Vous viserez un objectif sur le plan économie.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Il se peut que vos relations avec la direction soient tendues, des petites questions concernant votre place dans la société sont remises sur le tapis. Il suffit d'un manque de reconnaissance de votre travail et vous remettez tout en question.

Aujourd'hui, cher natif, vous pouvez penser à comment dépenser votre argent ou bien le dépenser pour les loisirs. Vous êtes à jour dans vos paiements, rien ne vous empêche de profiter. Cependant, pas de folies non plus, soyez raisonnable.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Professionnellement ce n'est pas simple. Vous manquez de recul sur la situation, du coup vos collaborateurs vont contre vos idées. Vous montez directement au créneau. Votre patience a ses limites. On pourrait vous solliciter pour vos compétences.

Prudence avec votre argent, cher Sagittaire, car aujourd'hui, tout ce qui vous fait envie, vous voudrez l'acheter ! Sauf que vous ne pouvez pas vous permettre de vous endetter. Réfléchissez à deux fois avant de faire un achat compulsif.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vos idées sont perturbées, vous avez du mal à y voir clair ! Ça déséquilibre tout de même votre concentration, quelque peu défaillante. Vous faites face difficilement, au travail, et cela handicape ainsi votre réflexion et votre manière de penser.

Votre esprit terre-à-terre parvient à gérer parfaitement votre porte-monnaie ! Vous avez beau être un peu perturbé, le bon sens est bien présent pour toutes les questions matérielles. Vous maîtrisez parfaitement ce domaine, en vrai gestionnaire.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous examinerez avec une précision quasi chirurgicale cette proposition professionnelle qui ressemblera plus à un ordre qu'à une suggestion. Vous ne direz ni oui ni non, vous réservant le droit de prendre votre temps avant de donner votre accord.

De par son arrivée en Taureau, Mercure appuiera là où cela fera mal, en pointant son expertise sur vos finances. Vous n'aurez pas le choix, même si cela ne sera pas une partie de plaisir, mais vous devrez vous pencher sérieusement sur vos comptes.



Poisson (19 février - 21 mars)

Les planètes jouent les provocatrices avec vous, cher Poissons. Aujourd'hui, il faut vous accrocher, c'est avis de tempête du côté du travail. Certains retards vous donnent du fil à retordre, les rapports hiérarchiques se dégradent.

Si vous avancez avec prudence, vous devriez gagner du temps et de l'argent par la même occasion. Vous profitez d'une journée calme sur le plan des finances, rajoutez à cela une dose de confiance, vous sortirez vainqueur d'ici peu de temps.

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA